

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

PLERGUER

Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine
Département Santé-environnement

Rennes, le 11 juillet 2022

EAU DU PAYS DE SAINT MALO

(0089)

Type Code Nom
Prélèvement 03500158746
Installation TTP 000046 STATION DE BEAUFORT
Point de surveillance P 0000000069T2 STATION DE BEAUFORT
Localisation exacte STATION LABO ROBINET EAU TRAITEE

Prélevé le : mardi 14 juin 2022 à 11h18

par : FRANÇOIS KERMORVANT

Type visite : P1

Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Mesures in situ :					
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualitatif				
Couleur (qualitatif)	0 qualitatif				
Odeur (qualitatif)	0 qualitatif				
Saveur (qualitatif)	0 qualitatif				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	18,9 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,9 unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore combiné	0,10 mg(Cl ₂)/L				
Chlore libre	1,00 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	1,10 mg(Cl ₂)/L				

ANALYSE PAR : Laboratoire d'Etude et de Recherche en Environnement et Santé (LERES) 3501

(15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35 043 RENNES cedex Tél : 02 99 02 29 22)

Type d'analyse : P1+ (Code SISE : 00164772)

Dossier : 22.3025.1

	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Turbidité néphélométrique NFU	<0,20 NFU		1,00		0,50
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de mesure du pH	20,3 °C				
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES					
Anatoxine A totale	Non détecté µg/L		1,00		
Cylindrospermopsine totale	<0,10 µg/L		1,00		
Microcystine-LR totale	<0,10 µg/L		1,00		
Microcystine-RR totale	<0,10 µg/L		1,00		
Microcystine-YR totale	<0,10 µg/L		1,00		
Saxitoxine totale	<2,0 µg/L		1,00		
Somme des microcystines analysées	<SEUIL µg/L		1,00		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
Carbonates	0,0 mg(CO ₃),				
Hydrogénocarbonates	104,9 mg/L				

	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	8,1 unité pH			6,50	9,00
Titre alcalimétrique	0,0 °f				
Titre alcalimétrique complet	8,6 °f				
Titre hydrotimétrique	15,9 °f				
FER ET MANGANESE					
Fer total	<20 µg/L				200,00
Manganèse total	<5,0 µg/L				50,00
MÉTABOLITES PERTINENTS					
ESA metolachlore	0,100 µg/L		0,10		
MINERALISATION					
Chlorures	78,0 mg/L				250,00
Conductivité à 25°C	471 µS/cm			200,00	1100,00
Sulfates	19,1 mg/L				250,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Aluminium total µg/l	<10 µg/L				200,00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
Carbone organique total	1,7 mg(C)/L				2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,03 mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,12 mg/L		1,00		
Nitrates (en NO3)	6,0 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,02 mg/L		0,10		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL)		0		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00158746)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité. La persistance d u dépassement de la limite de qualité de 0,1 µg/l observé précédemment pour l'ESA métolachlore, métabolite pertinent du S-métolachlore, n'es t pas confirmée. Toutefois, la non-conformité de l'eau mise en distrib ution depuis plus de 30 jours nécessite la mise en oeuvre d'un plan d' actions pour remédier à la situation et une information de la populati on desservie. Un programme de contrôle renforcé des pesticides est mis en place par l'ARS.